



Association Lorraine  
de Certification Forestière

PEFC LORRAINE

POLITIQUE DE QUALITE  
DE LA GESTION FORESTIERE DURABLE  
2007 - 2012  
EN LORRAINE

Document du référentiel régional PEFC Lorraine  
Approuvé en Assemblée Générale le 17 octobre 2007



---

**PEFC Lorraine** - c/o GIPEBLOR – 15 (H) Boulevard Joffre – 54000 NANCY  
Téléphone : 03 83 37 54 64 – Fax : 03 83 35 38 28 – E-mail : [pefc.lorraine@wanadoo.fr](mailto:pefc.lorraine@wanadoo.fr)



# Table des matières

Une Politique de Qualité équilibrée et ambitieuse .....	5
<b>PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIERE PLUS PERFORMANTE ET PLUS ATTENTIVE A LA NATURALITE DU MILIEU .....</b>	<b>7</b>
Projet n°1 : Doter les forêts lorraines de documents de gestion durable.....	8
Projet n°2 : Favoriser les opérations d'amélioration foncière en forêt privée morcelée.....	9
Projet n°3 : Disposer d'un référentiel technique lorrain (achèvement ancien projet 6) .....	10
Projet n°4 : Proposer des sites de non gestion volontaires, cartographier les peuplements âgés sur les ZPS à grand tétras et étudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétrás (Achèvement ancien projet 11).....	11
Projet n°5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines .....	13
Projet n°6 : Développer et pérenniser des outils techniques pour améliorer l'intégration de la faune sauvage dans les itinéraires sylvicoles et la prise en compte des objectifs sylvicoles dans la gestion de la faune.....	14
<b>REPENDRE AUX BESOINS ACTUELS EN BOIS TOUT EN AMELIORANT LES CONDITIONS DE MOBILISATION .....</b>	<b>15</b>
Projet n°7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte .....	16
Projet n°8 : Assurer une récolte raisonnée des rémanents en forêt .....	17
Projet n°9 : Informer les entreprises de première transformation de l'évolution prévisible des récoltes forestières .....	18
Projet n°10 : Favoriser la contractualisation des ventes de bois en forêt publique.....	19
Projet n°11 : Promouvoir les chantiers d'exploitation forestière conformes à la gestion durable des forêts .....	20
Projet n°12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois.....	21
Projet n°13 : Suivre l'évolution du parc matériel d'exploitation forestière .....	22
Projet n°14 : Connaître les besoins actuels et à venir des industries lourdes s'approvisionnant en Lorraine.....	23
<b>MIEUX CONNAITRE LES ATTENTES DU PUBLICS ET DEVELOPPER LA MARQUE PEFC .....</b>	<b>25</b>
Projet n°15 : Etudier les possibilités actuelles d'accès du public en forêt.....	26
Projet n°16 : Connaître la perception des lorrains sur la forêt régionale .....	27
Projet n°17 : Développer PEFC dans la filière bois .....	28
Projet n°18 : Afficher PEFC dans les forêts lorraines certifiées .....	29
Répartitions par porteur de projets .....	31
Planning récapitulatif pour l'avancement des projets .....	32



## Une Politique de Qualité équilibrée et ambitieuse

La gestion des milieux naturels, et tout particulièrement des ensembles forestiers, suppose la mise en oeuvre d'orientations cohérentes et la conduite continue d'actions.

Les progrès sont donc liés, en ce domaine, à la prise en compte réaliste de la situation de départ et à la mise en jeu de l'ensemble des partenaires concernés et intéressés pour la faire évoluer, pour l'améliorer.

Pour construire cette nouvelle Politique de Qualité, le premier travail a été de refaire un état des lieux de la forêt en Lorraine et un bilan de la mise en oeuvre de la première politique de qualité.

Ces documents ont permis de faire un bilan des dernières années en mettant en avant la réalisation du grand chantier de reconstitution des peuplements détruits par la tempête, l'appropriation des techniques mécanisées d'exploitation forestière par les lorrains ou encore la progression des surfaces de forêts concernées par un régime de protection. Et d'autre part, il a fait apparaître de nouvelles problématiques :

- Répondre aux besoins des industriels du bois de la région avec une forêt dont la capacité de production a été perturbée par la tempête.
- Gérer une forêt, déjà dans une situation sanitaire délicate par endroit, qui va devoir faire face aux changements climatiques qui se profilent.
- Utiliser les outils modernes d'exploitation du bois tout en respectant les enjeux de la gestion durable des forêts.

C'est à partir de ces conclusions et du bilan de la mise en oeuvre de la Première Politique de Qualité que les membres de PEFC Lorraine ont proposé un ensemble de projets regroupant leurs principales préoccupations et la façon la plus appropriée d'y répondre aujourd'hui et pour les 5 prochaines années.

**Plusieurs de ces projets sont dans la continuité de la première Politique de Qualité** car un travail inscrit dans la durée est nécessaire sur certains sujets afin d'obtenir des résultats concrets et durables. Bien sûr, **cette Politique de Qualité tient compte aussi des nouvelles problématiques avec des projets complètement nouveaux et novateurs**. C'est ainsi que nous arrivons à un ensemble équilibré de projets répondant aux différents aspects de la forêt.

Avec ce nombre important de projets reprenant de nombreux sujets, traités par de multiples acteurs, cette Politique de Qualité est ambitieuse et montre bien la volonté des membres de PEFC Lorraine pour que la certification soit un outil utile, concret et crédible d'amélioration de la gestion forestière en Lorraine. La constitution même de l'association, avec un effectif de membres en augmentation, est aussi une preuve du dynamisme de PEFC en Lorraine.

18 projets, répartis en 3 grands objectifs, constituent la nouvelle Politique de Qualité de la Gestion Forestière Durable de PEFC Lorraine :

**Premier Objectif : Promouvoir une gestion forestière plus performante et plus attentive à la naturalité du milieu**

- ✓ Projet 1 : Doter les forêts lorraines de documents de gestion durable
- ✓ Projet 2 : Favoriser les opérations d'amélioration foncière en forêt privée morcelée
- ✓ Projet 3 : Disposer d'un référentiel technique lorrain (achèvement ancien projet 6)
- ✓ Projet 4 : Proposer des sites de non gestion volontaires, cartographier les peuplements âgés sur les ZPS à grand tétras et étudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétrás
- ✓ Projet 5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines
- ✓ Projet 6 : Développer et pérenniser des outils techniques pour améliorer l'intégration de la faune sauvage dans les itinéraires sylvicoles et la prise en compte des objectifs sylvicoles dans la gestion de la faune

**Deuxième Objectif : Répondre aux besoins actuels en bois tout en améliorant les conditions de mobilisation**

- ✓ Projet 7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte
- ✓ Projet 8 : Assurer une récolte raisonnée des rémanents en forêt
- ✓ Projet 9 : Informer les entreprises de première transformation de l'évolution prévisible des récoltes forestières
- ✓ Projet 10 : Favoriser la contractualisation des ventes de bois en forêt publique
- ✓ Projet 11 : Promouvoir les chantiers d'exploitation forestière conformes à la gestion durable des forêts
- ✓ Projet 12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois
- ✓ Projet 13 : Suivre l'évolution du parc matériel d'exploitation forestière
- ✓ Projet 14 : Connaître les besoins actuels et à venir des industries lourdes s'approvisionnant en Lorraine

**Troisième Objectif : Mieux connaître les attentes du public et développer la marque PEFC**

- ✓ Projet 15 : Etudier les possibilités actuelles d'accès du public en forêt
- ✓ Projet 16 : Connaître la perception des lorrains sur la forêt régionale
- ✓ Projet 17 : Développer PEFC dans la filière bois
- ✓ Projet 18 : Afficher PEFC dans les forêts lorraines certifiées

PROMOUVOIR UNE GESTION FORESTIERE  
PLUS PERFORMANTE  
ET PLUS ATTENTIVE A LA NATURALITE DU MILIEU

# Projet n°1 : Doter les forêts lorraines de documents de gestion durable

## Rappel du contexte :

Etat des lieux, paragraphe 2.4 : "L'effort d'aménagement (forêts publiques) et de validation de PSG (forêts privées) devra être maintenu encore quelques années."

Bilan du projet 1 de la Politique précédente : "Ce projet a permis de passer d'un taux de forêts publiques aménagées de 45 % en 2002 à 85% en 2007. Malgré ce résultat très encourageant, l'effort est à maintenir encore quelques années."

Bilan du projet 2 de la Politique précédente : " Grâce au travail du CRPF, l'objectif de 80 % a été atteint. Il reste malgré toutefois à mieux appréhender les forêts sinistrées dont le PSG n'a pas encore été renouvelé."

## Organismes responsables :

ONF et CRPF

## Partenaires :

/

## Objectifs :

En forêts publiques, l'objectif est d'atteindre et de maintenir **un taux d'aménagement mis à jour supérieur à 95 % en surface.**

En forêts privées, on distinguera les forêts de plus de 25 ha devant normalement faire l'objet d'un PSG pour lesquelles l'objectif sera d'**augmenter le taux de couverture de PSG agréés de 5% en surface.** C'est-à-dire le faire passer de 82% à 87%. Et pour les forêts de moindre surface pour lesquelles l'objectif sera qu'**au moins 600 propriétaires détiennent un document de gestion durable (PSG volontaire, CBPS...)**

Ces objectifs devront être atteints d'ici juin 2012.

## Financement nécessaire ou pressenti :

Autofinancement de l'ONF et du CRPF.

## Modalité de suivi :

L'avancement de ce projet sera suivi annuellement par l'indicateur C1 :

Au 31 décembre :	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'aménagements à jour en forêts domaniales					
Taux d'aménagements à jour en forêts communales					

Au 31 décembre :	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de forêts de + de 25ha ayant un PSG agréé					
Nombre de PSG volontaires					
Nombre de CBPS enregistrés					
Total					

## Projet n°2 : Favoriser les opérations d'amélioration foncière en forêt privée morcelée

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, indicateur A7 : "Plus de 30 % des propriétés forestières privées sont inférieures à 4 ha (72 871 ha) et pas nécessairement d'un seul tenant"

Bilan du projet 4 de la Politique précédente : "Dans un contexte de morcellement de la forêt privée, de manque de valorisation des bois issus de ces petites propriétés forestières privées, cette action est primordiale pour la gestion durable de la forêt lorraine et pour répondre en partie aux besoins actuels de la filière bois lorraine. Elle a par ailleurs un caractère exemplaire : en utilisant des méthodes simples, de réelles avancées ont pu être faites avec des surfaces significatives. Il est donc particulièrement important que cette action s'inscrive dans la durée et que les aides nécessaires à cette action soient maintenues."

### Organisme responsable :

CRPF / Groupe For'Est

### Partenaires :

/

### Objectif :

Maintenir le rythme d'amélioration constaté lors de la réalisation du projet les 5 dernières années, c'est-à-dire de **plus de 200 hectares de parcelles bénéficiant des aides chaque année**.

Pour la Meurthe et Moselle (non engagée dans les aides citées ci-dessus), on suivra les surfaces de forêts concernées par l'action menée par le Conseil Général.

### Financement nécessaire ou pressenti :

Concours des Conseils Généraux et de l'Etat pour aider les transactions foncières et permettre l'animation.

### Modalité de suivi :

Le CRPF indiquera chaque année la surface concernée par ces mesures d'amélioration foncière.

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Surface aidée dans la Meuse</b>					
<b>Surface aidée en Moselle</b>					
<b>Surface aidée dans les Vosges</b>					
<i>Surface aidée en Meurthe et Moselle</i>					
<b>Total</b>					

## Projet n°3 : Disposer d'un référentiel technique lorrain (achèvement ancien projet 6)

### Rappel du contexte :

---

Bilan du projet 6 de la Politique précédente : "Le référentiel des techniques sylvicoles est un document important pour les gestionnaires forestiers lorrains. Son édition est souhaitée dans un avenir proche (2 à 3 ans)"

### Organisme responsable :

---

ENGREF

### Partenaires :

---

ONF et CRPF

### Objectif :

---

L'objectif est de disposer d'un référentiel technique complet pour la Lorraine.

Ce référentiel sera composé d'une liste des placettes existantes sur la région et d'une fiche descriptive par placette (localisation, responsable, objet de la placette... mais pas d'analyse de données)

Le projet se déroulera en deux phases :

Dans un premier temps, **le référentiel regroupera les placettes détenues par le CRPF, l'IDF, l'ONF et le FCBA (Afocel)**. Ce premier document devra être disponible **d'ici fin 2010**.

Dans un second temps, il sera ajouté les placettes détenues par d'autres organismes (INRA, Cemagref...). **Le référentiel complet devra être édité d'ici juin 2012**.

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Autofinancement des organismes concernés. Aide du Conseil Régional de Lorraine nécessaire pour l'édition.

### Modalité de suivi :

---

Les organismes fourniront les fiches descriptives au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Le référentiel partiel et le complet devront être fournis respectivement fin 2010 et en juin 2012.

## Projet n°4 : Proposer des sites de non gestion volontaires, cartographier les peuplements âgés sur les ZPS à grand tétras et étudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétrás (Achèvement ancien projet 11)

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, indicateur P1/P2 : "Si la forêt lorraine constitue un patrimoine naturel riche et diversifié, cette richesse est le reflet de la diversité des milieux lorrains, due à la diversité des sols et la grande amplitude des conditions climatiques. La prise en considération de ce patrimoine est à l'origine des nombreux espaces protégés qui existent en forêt."

Etat des lieux, indicateur R5 : "Les peuplements très âgés offrent des conditions d'accueil, des habitats ou des milieux spécifiques pour certaines espèces animales ou végétales. L'importance des peuplements qui les abritent est à souligner en Lorraine."

Bilan du projet 11 de la Politique précédente : "Le premier volet a permis d'éditer un atlas de toutes les forêts sous un régime de protection ou régime d'inventaire. Ce document a apporté un plus indiscutable sur la connaissance des forêts concernées par des modalités particulières d'inventaire ou de protection et d'en faciliter la diffusion."

### Organisme responsable :

---

Pour le premier et second objectif : MIRABEL

Pour le troisième objectif : PEFC Lorraine

### Partenaires :

---

ONF, CRPF, GTV, PNRBV...

### Objectif :

---

- Le premier objectif est d'**étudier la possibilité de mettre hors gestion certaines surfaces de forêts lorraines**. Pour chaque site étudié, MIRABEL fournira une cartographie et un descriptif précis des peuplements et de leurs particularités sollicitant une mise hors gestion. En forêt privée, tout travail sera soumis à l'accord préalable du propriétaire. Ces propositions de sites seront transmises pour avis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour les forêts privées et à la Commission Consultative Régionale des Réserves Biologiques (CCRRB) en Lorraine (création d'ici fin 2007) pour les forêts publiques.
- Le second objectif est de **cartographier les peuplements âgés\* situés dans les ZPS à grand tétras** en Lorraine. Cette recherche sera effectuée à partir des renseignements disponibles dans les aménagements concernés, disponibles en Préfecture ou Sous-préfecture, au fur et à mesure de leurs révisions.

\* Peuplements de + 120 ans et assimilés (types R, G, 11, 12, 21 à 23 et 52 exclus dans tous les cas) en référence à l'étude MENONI 1999 et GTV/DIREN 2002

- Le troisième objectif est **d'étudier les évolutions et résultats obtenus par les différents travaux ou mesures menés sur le Tétrás**, mis en place notamment par le GTV et le PNRBV, **pour une éventuelle intégration de ces conclusions dans le référentiel de PEFC Lorraine** (Politique de Qualité, Cahier des Charges, etc.).

### **Financement nécessaire ou pressenti :**

---

Financement extérieur utile.

### **Modalité de suivi :**

---

Pour le premier objectif, les éléments descriptifs devront être fournis avant la fin de l'année 2008. Le CSRPN ou la CCRRB devrait étudier ces propositions durant les années 2009 et 2010.

Pour le second objectif, la cartographie réalisée, à partir des données récoltées dans les aménagements, sera adressée annuellement.

Pour le troisième objectif, un compte-rendu annuel sera adressé au Conseil d'Administration de PEFC Lorraine qui indiquera les avancées du Plan de Sauvegarde Tétrás et les points pouvant concerner PEFC Lorraine.

## Projet n°5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, paragraphe 9 : "Le changement climatique pose de nombreuses questions aux forestiers pour savoir comment gérer une forêt aujourd'hui qui sera encore présente dans 50 ans, là où les conditions climatiques ne seront plus les mêmes."

### Organisme responsable :

---

Premier Objectif : ENGREF  
Second Objectif : ONF et CRPF

### Partenaires :

---

ONF, CRPF et FLORAINE

### Objectif :

---

Le premier objectif de ce projet est d'**identifier les peuplements qui sont les plus exposés aux changements climatiques**, notamment à partir d'une analyse cartographique.

A partir de cette identification, des réflexions seront menées afin d'essayer de proposer des pistes pour minimiser l'impact du changement climatique sur ces peuplements. Si des pistes sérieuses apparaissent, elles devront faire l'objet d'une diffusion auprès des acteurs concernés. Ce travail s'appuiera sur les travaux nationaux qui sont en cours.

Le second objectif est de **réaliser le guide de choix des essences du Plateau Lorrain** (en apportant des précisions au vu des possibilités connues de changement climatique) d'ici juin 2012.

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Financements extérieurs nécessaires.

### Modalité de suivi :

---

Les critères de définition des peuplements à risques devront être précisés d'ici la fin de l'année 2008.

Les peuplements à risques devront être identifiés d'ici la fin de l'année 2009.

Et enfin les réflexions sur la gestion de ces peuplements pourront avoir lieu durant les années 2010 et 2011, afin de pouvoir en diffuser les résultats le cas échéant durant le premier semestre 2012.

Concernant le guide de choix des essences, son édition devra être disponible d'ici juin 2012.

## Projet n°6 : Développer et pérenniser des outils techniques pour améliorer l'intégration de la faune sauvage dans les itinéraires sylvicoles et la prise en compte des objectifs sylvicoles dans la gestion de la faune.

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, indicateur K1 : "L'équilibre entre la grande faune sauvage et la gestion forestière est encore source de discussions. La notion de capacité d'accueil d'un écosystème forestier est encore mal connue."

### Organisme responsable :

Fédération Régionale des Chasseurs

### Partenaires :

ONF, CRPF, URLCOFOR et AMCF

### Objectifs :

Objectif 1 : Continuer à tester, en vraie grandeur, sur des parcelles réparties à travers la région Lorraine, des itinéraires techniques intégrant la présence de la faune sauvage lors de la reconstitution forestière. **Promouvoir ces techniques sylvicoles intégrant la présence de la faune sauvage auprès des propriétaires privés et communaux et des chasseurs locaux**, en s'appuyant sur des visites des "parcelles test" et sur des fiches techniques présentant la méthode et les intérêts de la mise en place des itinéraires.

Objectif 2 : **Collecter et analyser des indicateurs permettant d'estimer l'évolution des populations de la faune sauvage en regard des objectifs sylvicoles** afin de déterminer des orientations pour la gestion de la faune. Cette démarche s'appuiera sur les connaissances acquises au sein de l'observatoire du Massif du Donon, sur la mise en relation d'informations non encore coordonnées (objectifs sylvicoles locaux – objectifs cynégétiques – suivi de la faune réalisés hors d'un cadrage du type de l'observatoire).

### Financement nécessaire ou pressenti :

Des financements sont nécessaires pour développer les suivis faunistiques et floristiques.

### Modalités de suivi :

Objectif 1 : La Fédération fournira chaque année le nombre de réunions d'information, organisées en commun (chasseurs et propriétaires forestiers), réalisées sur les parcelles test avec le nombre de participants par type de public (chasseurs, propriétaires...)

Elle informera des mises à jour ou de la parution de nouvelles fiches techniques.

	2007	2008	2009	2010	2011	Total
<b>Nombre d'actions d'information</b>						
<b>Nombre de chasseurs présents</b>						
<b>Nombre de propriétaires privés présents</b>						
<b>Nombre de propriétaires communaux présents</b>						
<b>Total des participants</b>						

Objectif 2 : La Fédération fournira chaque année un bilan des travaux réalisés dans le cadre de l'observatoire du Donon et des échanges effectués pour la mise en oeuvre de stratégies intégrées de gestion de la faune et des objectifs sylvicoles hors du périmètre de l'observatoire.

REPONDRE AUX BESOINS ACTUELS EN BOIS  
TOUT EN AMELIORANT  
LES CONDITIONS DE MOBILISATION

## Projet n°7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, paragraphe 9 : "En Lorraine, la capacité de production de la forêt semble aujourd'hui inférieure à la demande qu'ont les consommateurs en bois. Dans le cadre de la gestion durable, la mobilisation des bois sera une des préoccupations majeures de la nouvelle période qui s'ouvre".

### Organisme responsable :

Etude en forêt privée: CRPF  
Etude Ressource Globale : GIPEBLOR  
PDM/CFT : CRPF et URLCOFOR

### Partenaires :

ONF, F&BE et DRAAF

### Objectif :

Ce projet comporte deux objectifs :

- Le premier est de se donner les moyens d'**évaluer la ressource de la forêt Lorraine** et en apprécier la part mobilisable. Pour cela une ou plusieurs études seront menées en forêt privée sur des secteurs précis (volume mobilisable dans les hagis\*, dans les PSG...) d'ici fin 2010. Ensuite, **une étude ressource plus globale, toutes propriétés confondues, sera menée en 2011 et 2012 avec les données IFN** qui ne seront disponibles qu'à ce moment là.
- Le second est de **développer des Plans de Développement de Massif et/ou des Chartes Forestières de Territoires**. Le premier devra être effectif en 2008, un second en 2009 et quatre PDM et/ou CFT devront être opérationnels d'ici fin 2011. Avec ces opérations, il sera possible de mobiliser plus de 20 000 m3 par an.

\* désigne des boisements morcelés d'épicéa réalisés dans les années 1950-1960 sur d'anciennes terres agricoles.

### Financement nécessaire ou pressenti :

Financements extérieurs nécessaires.

### Modalité de suivi :

Pour le premier objectif, disposer d'au moins un rapport d'étude d'ici fin 2010 et de l'Etude Ressource d'ici juin 2012.

Le second objectif sera suivi par le tableau suivant :

	2008	2009	2010	2011
Nombre d'opérations en fonctionnement				
Volume mobilisé sur ces opérations				

## Projet n°8 : Assurer une récolte raisonnée des rémanents en forêt

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, indicateur N4 : Les rémanents forestiers représentent une ressource énergétique potentielle importante en substitution aux énergies fossiles. Ils se caractérisent cependant par une teneur élevée en éléments minéraux et leur exportation sans discernement risque d'entraîner un appauvrissement important et durable des sols forestiers.

### Organisme responsable :

ONF et ENGREF

### Partenaires :

CRPF, F&BE, IFN, INRA, DRAAF et CR Lorraine

### Objectif :

A partir du guide ADEME « la récolte raisonnée des rémanents en forêt », présenter au gestionnaire, propriétaire et industriel **un zonage de la Lorraine vis-à-vis des possibilités raisonnées de récolte des rémanents**. On entend par raisonnée, des pratiques qui n'ont pas de conséquences défavorables sur le sol tant par rapport à sa fertilité qu'à ses propriétés physiques.

La cartographie se fera selon deux axes d'action :

- cartographie en fonction du gradient d'acidité
- cartographie en fonction du risque de tassement, d'érosion et de niveau d'engorgement.

La cartographie sera accompagnée d'un guide technique d'utilisation. Un croisement avec les couches IFN des types et âges de peuplements devrait in fine fournir une évaluation très fine des potentialités. Un croisement supplémentaire avec le schéma de desserte et les courbes de niveaux permettra d'estimer les possibilités mobilisables.

### Financement nécessaire ou pressenti :

Financements extérieurs nécessaires.

### Modalité de suivi :

Les différents résultats concrets de ce projet devront être réalisés selon le planning suivant :

	2008	2009	2010	2011
Cartographie selon le gradient d'acidité	X			
Cartographie selon les risques de tassement		X		
Guide technique		X		
Evaluation des potentialités			X	

## Projet n°9 : Informer les entreprises de première transformation de l'évolution prévisible des récoltes forestières

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, paragraphe 9 : "En Lorraine, la capacité de production de la forêt semble aujourd'hui inférieure à la demande qu'ont les consommateurs en bois. Dans le cadre de la gestion durable, la mobilisation des bois sera une des préoccupations majeures de la nouvelle période qui s'ouvre".

### Organisme responsable :

---

ONF, F&BE

### Partenaires :

---

Tous les organismes de la forêt privée volontaires seront associés

### Objectif :

---

L'objectif de ce projet est que **les détenteurs de la ressource** (producteurs organisés pour la forêt privée) **diffusent aux transformateurs de bois bruts l'offre forestière prévisible à court et moyen terme.**

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Autofinancement des organismes.

### Modalité de suivi :

---

Dès 2008 et une fois par an, les producteurs forestiers organisés devront publier un état annuel des volumes prévisionnels qu'ils prévoient de mobiliser dans les deux à trois ans à venir, par principales essences.

# Projet n°10 : Favoriser la contractualisation des ventes de bois en forêt publique

## Rappel du contexte :

Etat des lieux, paragraphe 9 : "Dans le cadre de la gestion durable, la mobilisation des bois sera une des préoccupations majeures de la nouvelle période qui s'ouvre. Plusieurs pistes de travail rapides et concrètes apparaissent : modernisation des modes de vente avec la contractualisation"

## Organisme responsable :

ONF

## Partenaires :

URLCOFOR, F&BE, GIPEBLOR

## Objectif :

L'objectif de ce projet est de **développer les ventes de bois par contrat d'approvisionnement** tant en forêt domaniale que communale. Afin de développer ce mode de vente, nouveau en forêt publique, des actions d'information et de promotion de ce système devront être effectuées, en s'appuyant, le cas échéant, sur des évaluations éventuellement réalisées sur les premiers contrats. Un argumentaire rédigé par les partenaires (notamment avec l'expertise de F&BE qui pratique ce système pour la quasi-totalité de ces ventes) pourra servir de support aux actions d'information et de sensibilisation.

Pour information, la DT Lorraine de l'ONF a pour objectif de vendre 70% des volumes en forêts domaniales par contrat d'approvisionnement et 50% en forêts communales en 2011. Avec un objectif intermédiaire de 25% en FD et 15% en FC pour l'année 2008. L'objectif de la contractualisation est de permettre aux industriels et transformateurs locaux (clients habituels) d'accéder à la ressource.

## Financement nécessaire ou pressenti :

Autofinancement des organismes.

## Modalité de suivi :

Les différents acteurs devront fournir les preuves des actions de promotion de ce système de vente qu'ils auront réalisé.

Afin de suivre l'impact de ces actions, un indicateur de résultat sera suivi annuellement par l'indicateur N2bis :

Année :	2007		2008		2009		2010		2011	
	FD	FC	FD	FC	FD	FC	FD	FC	FD	FC
<b>Volume commercialisé</b>										
<b>Volume contractualisé</b>										
<b>Pourcentage</b>										

# Projet n°11 : Promouvoir les chantiers d'exploitation forestière conformes à la gestion durable des forêts

## Rappel du contexte :

Etat des lieux, paragraphe 5.5 : "Les conditions de mobilisation des bois posent aussi des questions, notamment avec la mécanisation importante opérée ces dernières années. Une attention particulière devra être portée sur ce point en engageant les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers à prendre de plus en plus en compte le respect de la parcelle forestière dans son ensemble."

## Organisme responsable :

GIPEBLOR

## Partenaires :

ONF, F&BE, GRIEF, Centres de Formation en exploitation forestière et DRAAF

## Objectif :

L'objectif de ce projet est d'une part de continuer à **promouvoir l'engagement des entreprises de mobilisation du bois dans des démarches de qualité** : engagement au cahier des charges PEFC ou à Quali Travaux Forestiers Lorraine. Vérifier cet engagement en développant les contrôles sur les chantiers.

Et d'autre part, de **constituer un groupe de réflexion qui sera chargé d'étudier les problèmes rencontrés sur les chantiers** (issus des contrôles internes PEFC, des fiches d'évaluation QTFL...), d'en trouver la cause et de **proposer des solutions afin d'améliorer les pratiques** d'exploitation forestière en Lorraine. (Ceci ne remplacera pas les procédures de traitement des Non-conformités de PEFC Lorraine)

## Financement nécessaire ou pressenti :

Autofinancement des organismes.

## Modalité de suivi :

La première partie du projet sera suivie par l'indicateur M1/M2 et par le nombre de contrôles réalisés chaque année.

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>PEFC</b>					
<b>QTFL</b>					
<b>Total</b>					
<b>Contrôles adhérents PEFC</b>					
<b>Contrôles adhérents QTFL</b>					
<b>Nombre total de contrôles</b>					

Pour la deuxième partie, le groupe de réflexion devra être constitué et se réunir une première fois en 2008. Ensuite, les membres de ce groupe définiront ensemble les modalités et la périodicité de leurs futures rencontres.

## Projet n°12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, indicateur F1 : "Grâce au projet 5 de la première politique de qualité, toute la région est couverte par des schémas de dessertes forestières. [...] Il apparaît aussi intéressant d'utiliser ces schémas de desserte pour aider à la mobilisation du bois."

### Organisme responsable :

---

GIPEBLOR et F&BE

### Partenaires :

---

DRAAF, ONF, CRPF et Fibois Alsace

### Objectif :

---

L'objectif de ce projet est d'**utiliser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois**. Les attentes étant très fortes sur le massif vosgien, cette zone sera développée en priorité. Ce travail s'effectuera en lien avec l'Alsace, région française pionnière en la matière.

Ce projet doit permettre de faciliter la sortie des bois de la forêt. Cela passe par une **localisation des lots de bois** en forêt, des chemins d'accès et places de dépôts **sur une cartographie qui pourra être intégrée à un système GPS** embarqué dans les grumiers.

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Financements extérieurs nécessaires.

### Modalité de suivi :

---

Une première série d'opérations pilotes de sortie des bois grâce à cette localisation cartographique devra être réalisée par F&BE d'ici l'été 2010. F&BE fournira le nombre d'opérations pilotes et une évaluation pour la fin 2010.

Le système devra ensuite être généralisé aux entreprises intéressées d'ici juin 2012. GIPEBLOR fournira le nombre d'entreprises utilisant le système.

## Projet n°13 : Suivre l'évolution du parc matériel d'exploitation forestière

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, paragraphe 5.5 : "Les conditions de mobilisation des bois posent aussi des questions, notamment avec la mécanisation importante opérée ces dernières années. Une attention particulière devra être portée sur ce point en engageant les entreprises d'exploitation forestière et de travaux forestiers à prendre de plus en plus en compte le respect de la parcelle forestière dans son ensemble."

### Organisme responsable :

---

GIPEBLOR

### Partenaires :

---

FCBA (AFOCEL)

### Objectif :

---

Après les études des années 2000 et 2005, qui ont mis en avant la mutation du matériel d'exploitation disponible en Lorraine avec une appropriation de la mécanisation, il est important de suivre l'évolution de ce nouveau matériel apparu dans la région. Notamment pour connaître son adaptation aux besoins lorrains.

**L'étude**, effectuée sur les bases méthodologiques utilisées dans les études précédentes, **devra donc être réalisée en 2011** (sur les chiffres 2010), pour respecter une périodicité de 5 ans.

**Le groupe de travail constitué dans le projet 11 pourra étudier les résultats de cette étude afin d'analyser l'adéquation entre l'évolution du parc et les besoins.**

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Financements extérieurs nécessaires.

### Modalité de suivi :

---

L'étude devra être menée en 2011. Le rapport sera remis en 2012.

## Projet n°14 : Connaître les besoins actuels et à venir des industries lourdes s'approvisionnant en Lorraine

### Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, indicateur N3bis : "Le secteur de la trituration est souvent, jusqu'à présent, le seul utilisateur possible des produits connexes de la forêt comme de ceux des industries du sciage : leur valorisation est alors une condition d'équilibre financier de la scierie, et sans elle, les opérations forestières qui mobilisent des produits de très faible valeur sont dans la quasi-impossibilité de se réaliser."

### Organisme responsable :

---

GIPEBLOR

### Partenaires :

---

/

### Objectif :

---

**Réaliser une étude des besoins**, en bois ronds et produits connexes, **des industries lourdes** (papier, panneaux et éventuelles grosses unités à objectif énergétique) s'approvisionnant en Lorraine et leur évolution prévisible à 5 ans.

Cette étude sera réalisée en 2010 pour permettre de corroborer ou non les résultats de l'étude de 2005 et avoir une vision jusqu'en 2015.

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

Autofinancement de GIPEBLOR.

### Modalité de suivi :

---

L'étude sera réalisée en 2010, le rapport devra être édité durant le premier semestre 2011.



MIEUX CONNAITRE LES ATTENTES DU PUBLICS  
ET DEVELOPPER LA MARQUE PEFC

# Projet n°15 : Etudier les possibilités actuelles d'accès du public en forêt

## Rappel du contexte :

---

Etat des lieux, indicateur T3 : "Cet indicateur reste encore à définir en fonction des données disponibles dans les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) normalement réalisés par chaque Comité Départemental du Tourisme sous l'égide des Conseils Généraux."

## Organisme responsable :

---

URLCOFOR

## Partenaires :

---

ONF, CRPF, FRC et PEFC Lorraine

Contacts nécessaires : les CDT et CG des quatre départements lorrains.

## Objectif :

---

Ce projet a pour objectif de mieux connaître les possibilités dont dispose le public pour aller en forêt et de proposer au public une présentation des activités forestières. Il se déroulera donc en deux parties :

- Aujourd'hui tous les départements doivent détenir un Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). L'objectif est d'analyser, grâce au SIG, les PDIPR disponibles sous format informatique en Lorraine pour **évaluer les possibilités d'accès de la forêt au public**.

- Le second objectif est de rédiger une **présentation de la gestion durable et de la multifonctionnalité des forêts** qui sera ensuite **mise à disposition des organismes publiant des guides de randonnées** ou diverses éditions abordant une thématique touristique forestière. Cette présentation devra être rédigée d'ici la fin du premier semestre 2009 et diffusée d'ici fin 2010.

## Financement nécessaire ou pressenti :

---

Autofinancement et financements extérieurs utiles

## Modalité de suivi :

---

Tout d'abord, les contacts avec les Comités Départementaux du Tourisme et les Conseils Généraux seront pris et un état des lieux des PDIPR existant sera réalisé d'ici fin 2008.

Ensuite la compilation des données SIG ainsi que leur analyse et leur mise en ligne devra s'effectuer d'ici fin 2010.

La présentation devra être disponible d'ici la fin du premier trimestre 2009. La diffusion sera suivie par le nombre d'envois et de contacts effectués.

## Projet n°16 : Connaître la perception des lorrains sur la forêt régionale

### Rappel du contexte :

---

Etat de lieux, paragraphe 8.2 : "Pour orienter notre politique, il est important de connaître comment les lorrains perçoivent la forêt et les rôles qu'elle joue. Une mise à jour de l'étude de 1990 serait intéressante à mener pendant la prochaine Politique de Qualité."

### Organisme responsable :

---

ENGREF

### Partenaires :

---

PEFC Lorraine

### Objectif :

---

L'objectif de ce projet est de réaliser une étude similaire à celle de 1990 (voir indicateur X8) afin de **connaître la perception actuelle des lorrains sur les rôles de la forêt lorraine** et d'étudier l'évolution de cette perception en une vingtaine d'années.

Une partie supplémentaire pourra être ajoutée afin de **connaître la vision du public sur la certification forestière**.

Cette étude devra être réalisée d'ici juin 2012.

### Financement nécessaire ou pressenti :

---

La réalisation de cette étude est conditionnée par un financement extérieur.

### Modalité de suivi :

---

La réalisation de cette étude donnera lieu à un rapport qui devra être édité et diffusé avant Juin 2012.

## Projet n°17 : Développer PEFC dans la filière bois

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, indicateur X2 : "En ce qui concerne les entreprises, il paraît indispensable aujourd'hui de développer la certification dans les entreprises de l'aval de la filière. En effet, trop de bois certifié se perd dans une filière insuffisamment certifiée transversalement."

### Organisme responsable :

PEFC Lorraine

### Partenaires :

Syndicats d'exploitants et scieurs

### Objectif :

L'objectif du projet est de **développer la marque PEFC sur le marché des sciages** afin de pérenniser la certification de nos scieurs régionaux. Cela passe par une identification des utilisateurs des sciages lorrains afin de cibler ensuite une communication incitative vers ces entreprises.

### Financement nécessaire ou pressenti :

Autofinancements de PEFC Lorraine et GIPEBLOR.

### Modalité de suivi :

Le nombre annuel de contacts pris avec les utilisateurs des sciages lorrains permettra un suivi de moyen. Un suivi de résultat sera effectué par la mise à jour continue de l'indicateur X2.

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'entreprises contactées					
Nombre d'entreprises formées à la chaîne de contrôle					
Nombre d'entreprises de 2 <sup>ème</sup> transfo certifiées en lorraine					

## Projet n°18 : Afficher PEFC dans les forêts lorraines certifiées

### Rappel du contexte :

Etat des lieux, indicateur X2 : "Malgré un fort taux de certification des forêts régionales, le public ne connaît pas la certification forestière, il apparaît donc important aujourd'hui de développer l'affichage de la marque PEFC dans nos forêts régionales."

### Organisme responsable :

PEFC Lorraine

### Partenaires :

URLCOFOR, ONF et CRPF

### Objectif :

L'objectif est de **développer la reconnaissance de la certification PEFC par le public**. Pour cela un affichage de la certification PEFC dans les forêts, notamment publiques, est nécessaire.

Le projet consiste à proposer des panneaux d'affichage PEFC en forêt aux propriétaires adhérents et à en promouvoir l'utilisation.

### Financement nécessaire ou pressenti :

Autofinancement des organismes.

### Modalité de suivi :

Les modalités et possibilités d'affichage en forêt devront être définies rapidement pour la campagne d'affichage commence dès 2008. Les résultats seront suivis par le nombre de panneaux vendus.

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de panneaux distribués					



## Répartitions par porteur de projets

Les 18 projets sont portés par 9 membres de l'association dont 4 du 1<sup>er</sup> collège et 3 du 3<sup>ème</sup> collège.

### **La Direction Territoriale Lorraine de l'Office National des Forêts :**

- Projet 1 : Doter les forêts lorraines de documents de gestion durable
- Projet 5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines
- Projet 8 : Assurer une récolte raisonnée des rémanents en forêt
- Projet 9 : Informer les entreprises de première transformation de l'évolution prévisible des récoltes forestières
- Projet 10 : Favoriser la contractualisation des ventes de bois en forêt publique

### **Le Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine Alsace**

- Projet 1 : Doter les forêts lorraines de documents de gestion durable
- Projet 2 : Favoriser les opérations d'amélioration foncière en forêt privée morcelée
- Projet 5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines
- Projet 7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte

### **L'interprofession GIPEBLOR**

- Projet 7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte
- Projet 11 : Promouvoir les chantiers d'exploitation forestière conformes à la gestion durable des forêts
- Projet 12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois
- Projet 13 : Suivre l'évolution du parc matériel d'exploitation forestière
- Projet 14 : Connaître les besoins actuels et à venir des industries lourdes s'approvisionnant en Lorraine

### **L'ENGREF (AgroParisTech)**

- Projet 3 : Disposer d'un référentiel technique lorrain (achèvement ancien projet 6)
- Projet 5 : Entamer une réflexion sur les conséquences du changement climatique sur les forêts lorraines
- Projet 8 : Assurer une récolte raisonnée des rémanents en forêt
- Projet 16 : Connaître la perception des lorrains sur la forêt régionale

### **La coopérative Forêts et Bois de l'Est**

- Projet 9 : Informer les entreprises de première transformation de l'évolution prévisible des récoltes forestières
- Projet 12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois

### **PEFC Lorraine**

- Projet 4 : Proposer des sites de non gestion volontaires, cartographier les peuplements âgés sur les ZPS à grand tétras et étudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétras
- Projet 17 : Développer PEFC dans la filière bois
- Projet 18 : Afficher PEFC dans les forêts lorraines certifiées

### **L'association MIRABEL-LNE**

- Projet 4 : Proposer des sites de non gestion volontaires, cartographier les peuplements âgés sur les ZPS à grand tétras et étudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétras

### **La Fédération Régionale de la Chasse de Lorraine**

- Projet 6 : Développer et pérenniser des outils techniques pour améliorer l'intégration de la faune sauvage dans les itinéraires sylvicoles et la prise en compte des objectifs sylvicoles dans la gestion de la faune.

### **L'Union Régionale Lorraine des Communes Forestières**

- Projet 15 : Etudier les possibilités actuelles d'accès du public en forêt

## Planning récapitulatif pour l'avancement des projets

Projets	2008		2009		2010		2011		2012
	1er trim.	2ème trim.	1er trim.	2ème trim.	1er trim.	2ème trim.	1er trim.	2ème trim.	1er trim.
1									
2									
3									
4 - 1 <sup>er</sup> obj									
4 - 2 <sup>ème</sup> obj									
4 - 3 <sup>ème</sup> obj									
5 - 1 <sup>er</sup> obj									
5 - 2 <sup>ème</sup> obj									
6 - 1 <sup>er</sup> obj									
6 - 2 <sup>ème</sup> obj									
7 - 1 <sup>er</sup> obj									
7 - 2 <sup>ème</sup> obj									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15 - 1er obj									
15 - 2ème obj									
16									
17									
18									

- Projet suivi sur la longueur
- Objectif intermédiaire
- Rendu final du projet